

Nombre de membres :

- En exercice : 25
- Présents : 18
- Votants : 21
- Procuration(s) : 3
- Absent(s) excusé(s) : 1
- Absent(s) : 3

DEL 2023_095

L'an deux mil vingt-trois, le 16 du mois de novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : AIMON Céline, AUDÉ Laurent, BAUMGARTEN Christian, BOURDIER Christine, COUSSET Alain, DAGUTS Karine, DIDIER Emilien, DOBIOT Philippe, DUMORTIER Roselyne, GARNIER Céline, GOMES-TEXEIRA François, GUILLORIT Mikaël, HIPEAU Gaëlle, LARGEAU Vanessa, LE BARS Arlette, LECULLIER Lysiane, MAGNE Didier, MARTINEZ Olivier, NOIZET Michel, RIVAULT Pierre, ROUXEL Patricia, TEXIER Fernando, THIBAUT Evelyne, TROCHON Patrick, ZAPATA Laurie.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) AUDE Laurent à ROUXEL Patricia ; BAUMGARTEN Christian à THIBAUT Evelyne ; MAGNE Didier à NOIZET Michel.

Date de convocation : Le 09 novembre 2023

Date d'affichage : Le 09 novembre 2023

Fait à Aigondigné,
Le 20 novembre 2023
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

Secrétaire de séance : Lysiane LECULLIER

Délibération 2023_095 : RESSOURCES HUMAINES

Objet : RECRUTEMENT DE HUIT AGENTS RECENSEURS

Les opérations du recensement partiel de la population auront lieu du 18 janvier au 18 février 2024 et leur organisation relève de la responsabilité du Maire.

A cet effet, l'INSEE préconise un agent pour trois cents foyers

Madame le Maire expose que la commune comprend environ deux mille quatre cents foyers (2400).

A cet effet, il serait nécessaire de procéder à un recrutement de huit agents (8) vacataires.

Madame le Maire expose par ailleurs que la rémunération de ces agents sera proposée à l'approbation lors du prochain Conseil Municipal du mois de décembre 2023 après avis de la commission Ressources Humaines.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve la proposition du recrutement de huit agents recenseurs



Le Maire,
Patricia ROUXEL

